

principes de la sécurité humaine?

Enfin, il faut s'interroger sur le rôle de la communauté internationale, tant du point de vue du droit international que des organisations. Les interventions humanitaires dans les affaires d'États souverains ont un statut incertain en droit international, mais les actions récentes de la communauté internationale indiquent peut-être une évolution vers une plus grande acceptation par rapport à ces interventions. L'application des principes de la sécurité humaine par le biais du Conseil de sécurité reste limitée, mais les perspectives en la matière dans le cadre plus général de l'ONU sont plus encourageantes en raison de l'apparition de « coalitions de volontaires » et du soutien du Secrétaire général. La réforme institutionnelle de la machine onusienne améliorerait encore les perspectives. Un large consensus s'est dessiné autour de la nécessité d'insister davantage sur la prévention des conflits et des solutions générales ont été proposées pour surmonter cette difficulté. Enfin, la prévention des conflits devrait être au cœur de la stratégie visant à assurer et à maintenir la sécurité humaine de populations partout dans le monde.